



N° OJ : 32

Projet d'Arrêté - Conseil du 08/06/2020

Objet : Culture et Tourisme.- Asbl Artonov.- Subsidés spécifiques : 9.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Vu les crédits prévus aux articles 77210/33202 et 56110/33202 du budget ordinaire 2020;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsidés spécifiques pour un montant total de 9.000,00 EUR à l'attention de l'asbl Artonov pour l'organisation du Festival interdisciplinaire Artonov 2020 réparti comme suit:

- 1) 3.000,00 EUR à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2020;
- 2) 6.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2020.

Annexes :